



Lamotte, le 5 mai 2020

Réf : 028_ Tourisme équestre pour CIT
Dossier suivi par : Cécilia DO - TEGGOUR
☎ 02 54 94 46 83
Email : cecilia.doteggour@ffe.com

Madame la Députée,

Dans le prolongement des déclarations de Messieurs les Ministres LE MAIRE, DARMANIN et LEMOYNE au sujet des mesures de soutien en faveur des restaurants, cafés, hôtels, des entreprises du secteur du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture vendredi 24 avril 2020, la Fédération Française d'Équitation et son Comité National de Tourisme Équestre souhaiteraient pouvoir apporter un éclairage portant sur ce loisir sportif de pleine nature qui participe à la vitalité de certaines régions françaises avec les randonnées équestres et/ou des stages pour des cavaliers de tout âge.

La reprise d'activité pour ces établissements qui allient plusieurs aspects (sports-loisirs, hôtellerie-restauration) est pour le moment suspendue et la relance demeure incertaine après que leurs chiffres d'affaires aient été amputés des stages et randonnées prévus pendant les vacances de printemps et les week-ends prolongés de mai.

Certains établissements, pour lesquels le tourisme équestre est l'activité unique ou principale, sont d'ores et déjà menacés du fait de l'interdiction de randonner depuis le 17 mars et l'incertitude quant à leur activité estivale.

Par ailleurs, ces activités équestres pourraient contribuer au " patriotisme touristique " en soutien à nos TPE-PME, et offrent l'évasion et le dépaysement indispensables à des vacances grâce aux richesses de nos régions.

Une étude TNS-Sofres a souligné que 54% des Français avaient envie de vacances équestres. Ce tourisme durable s'appuie également sur des itinéraires culturels et historiques.

Pour les Français, cette forme de tourisme durable pourrait également se révéler être un moyen de découvrir dans l'environnement proche, les paysages et les milieux naturels.

Restant à votre disposition pour contribuer à l'occasion du Comité interministériel du tourisme du 14 mai et des travaux et réflexions parlementaires que vous menez, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, l'expression de notre haute considération.

Serge LECOMTE,
Président
Fédération Française d'Équitation

Jean-Pierre BLACHE,
Président
Comité National de Tourisme Équestre

Pièces jointes :
- Plaquette **Le Tourisme équestre en France**
- Note **Cet été, partez « A Cheval en France » !** : atouts et besoins du tourisme équestre au regard des six axes prioritaires du Comité interministériel du Tourisme